

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
PORTAIL STAPS
1^{ère} ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
Le Portail : **STAPS – 1^{ère} ANNEE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
GARDIEN	Stéphanie	PRAG / Responsable L1	APSA / Outils
REMEGEAU	Laure	PRAG / Responsable APSA	APSA
RIBEIRO	Ana	PRCE / Directrice Adjointe	APSA

Article 2 : Madame **Ana RIBEIRO** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

PARCOURS ACCES SANTE - KINESITHERAPIE – 1ère ANNEE

La directrice du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
La Licence : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Parcours : **ACCES SANTE – KINESITHERAPIE – 1^{ère} année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
GARDIEN	Stéphanie	PRAG / Responsable L1	APSA / Outils
REMEGEAU	Laure	PRAG / Responsable APSA	APSA
RIBEIRO	Ana	PRCE / Directrice Adjointe	APSA
ZLATNIK-SORGE	Karine	PRAG / Responsable LAS	APSA / Ouverture

Article 2 : Madame **Ana RIBEIRO** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,



Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY

**LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
PARCOURS ACCES SANTE – MEDECINE, MAÏEUTIQUE, ODONTOLOGIE, PHARMACIE
– 1ère ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
La Licence : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Parcours : **ACCES SANTE – MEDECINE, MAÏEUTIQUE, ODONTOLOGIE,
PHARMACIE – 1ère année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
GARDIEN	Stéphanie	PRAG / Responsable L1	APSA / Outils
REMEGEAU	Laure	PRAG / Responsable APSA	APSA
RIBEIRO	Ana	PRCE / Directrice Adjointe	APSA
ZLATNIK-SORGE	Karine	PRAG / Responsable LAS	APSA / Ouverture

Article 2 : Madame **Ana RIBEIRO** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES :

ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE

PARCOURS ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE - 2ème ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

La Licence : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**

Mention : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET**

SPORTIVES : ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE

Parcours : **ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BOUNY	Pierre	MCF / Responsable Mention APAS	Physiologie/ APAS
GAULTIER	Julien	PRCE / Responsable Tronc Commun	APSA
RIBEIRO	Ana	PRCE / Directrice Adjointe	APSA

Article 2 : Madame **ANA RIBEIRO** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY

**LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES :**

EDUCATION ET MOTRICITE

PARCOURS EDUCATION ET MOTRICITE - 2ème ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
La Licence : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET
SPORTIVES : EDUCATION ET MOTRICITE**
Parcours : **EDUCATION ET MOTRICITE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
GAULTIER	Julien	PRCE / Responsable Tronc Commun	APSA / EM
PELLIZZON	Noémie	PRAG / Responsable Mention EM	APSA / EM
RIBEIRO	Ana	PRCE / Directrice Adjointe	APSA / EM

Article 2 : Madame **Ana RIBEIRO** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,



Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES :

ENTRAINEMENT SPORTIF

PARCOURS ENTRAINEMENT SPORTIF - 2ème ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
La Licence : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET**
SPORTIVES : ENTRAINEMENT SPORTIF
Parcours : **ENTRAINEMENT SPORTIF**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
DANDINE	Francis	PRCE / responsable mention ES	APSA / ES
GAULTIER	Julien	PRCE / Responsable Tronc Commun	APSA
RIBEIRO	Ana	PRCE / Directrice Adjointe	APSA

Article 2 : Madame **Ana RIBEIRO** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY

**LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES :**

MANAGEMENT DU SPORT

PARCOURS MANAGEMENT DU SPORT - 2ème ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
La Licence : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET
SPORTIVES : MANAGEMENT DU SPORT**
Parcours : **MANAGEMENT DU SPORT**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BEAUVOIS	Alexandre	MAST / responsable mention MAN	Management
GAULTIER	Julien	PRCE / Responsable Tronc Commun	APSA
RIBEIRO	Ana	PRCE / Directrice Adjointe	APSA

Article 2 : Madame **Ana RIBEIRO** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES :

ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE

PARCOURS ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE - 2ème ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

La Licence : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**

Mention : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET**

SPORTIVES : ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE

Parcours : **ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BOUNY	Pierre	MCF / Responsable Mention APAS	Physiologie/ APAS
GAULTIER	Julien	PRCE / Responsable Tronc Commun	APSA
RIBEIRO	Ana	PRCE / Directrice Adjointe	APSA

Article 2 : Madame **ANA RIBEIRO** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES :

ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE

PARCOURS ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE - 3ème ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
La Licence : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET**
SPORTIVES : ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE
Parcours : **ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BOUNY	Pierre	MCF / Responsable Mention APAS	Physiologie/ APAS
GAULTIER	Julien	PRCE / Responsable Tronc Commun	APSA
RIBEIRO	Ana	PRCE / Directrice Adjointe	APSA

Article 2 : Madame **Ana RIBEIRO** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES :
MANAGEMENT DU SPORT

PARCOURS MANAGEMENT DU SPORT - 3ème ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
La Licence : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET**
SPORTIVES : MANAGEMENT DU SPORT
Parcours : **MANAGEMENT DU SPORT**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BEAUVOIS	Alexandre	MAST / responsable mention MAN	Management
GAULTIER	Julien	PRCE / Responsable Tronc Commun	APSA
RIBEIRO	Ana	PRCE / Directrice Adjointe	APSA

Article 2 : Madame **Ana RIBEIRO** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY

**LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES :**

EDUCATION ET MOTRICITE

PARCOURS EDUCATION ET MOTRICITE - 3ème ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
La Licence : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET
SPORTIVES : EDUCATION ET MOTRICITE**
Parcours : **EDUCATION ET MOTRICITE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
GAULTIER	Julien	PRCE / Responsable Tronc Commun	APSA / EM
PELLIZZON	Noémie	PRAG / Responsable Mention EM	APSA / EM
RIBEIRO	Ana	PRCE / Directrice Adjointe	APSA / EM

Article 2 : Madame **Ana RIBEIRO** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES :

ENTRAINEMENT SPORTIF

PARCOURS ENTRAINEMENT SPORTIF - 3ème ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'exams en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
La Licence : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET**
SPORTIVES : ENTRAINEMENT SPORTIF
Parcours : **ENTRAINEMENT SPORTIF**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
DANDINE	Francis	PRCE / responsable mention ES	APSA / ES
GAULTIER	Julien	PRCE / Responsable Tronc Commun	APSA
RIBEIRO	Ana	PRCE / Directrice Adjointe	APSA

Article 2 : Madame **Ana RIBEIRO** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'exams de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
LICENCE PROFESSIONNELLE
MENTION GESTION ET DEVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS DES SERVICES
SPORTIFS ET DE LOISIRS
PARCOURS MANAGEMENT DES ENTREPRISES SPORTIVES

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
La Licence Professionnelle : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET**
SPORTIVES

Mention : **GESTION ET DEVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS DES SERVICES**
SPORTIFS ET DE LOISIRS

Parcours : **MANAGEMENT DES ENTREPRISES SPORTIVES**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
FALAIK	Ludovic	MCF	Management
SUBRA	Frédéric	PRCE / Responsable LPro	Management
TERRET	Cédric	MCF / Directeur	Management

Article 2 : Monsieur **TERRET Cédric** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY

**MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION ENTRAINEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE
PARCOURS ACCOMPAGNEMENT A LA HAUTE PERFORMANCE SPORTIVE – 1ère
ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

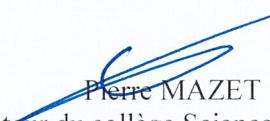
Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
Le Master : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **ENTRAINEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE**
Parcours : **ACCOMPAGNEMENT A LA HAUTE PERFORMANCE SPORTIVE – 1ère
année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
ARSAC	Véronique	PR / Responsable Mention EOPS	Physiologie
MORLIER	Julien	PR / Responsable parcours AHPS	Biomécanique
TERRET	Cédric	MCF / Directeur	Management

Article 2 : Monsieur **TERRET Cédric** est nommé en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION MANAGEMENT DU SPORT
PARCOURS MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SPORTIVES – 1ère ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
Le Master : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **MANAGEMENT DU SPORT**
Parcours : **MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SPORTIVES – 1ère année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BONNET	Christophe	MCF / Responsable Mention MAN	Management
MEZIANI	Yamina	MCF / Co-responsable Parcours MOS	Management
TERRET	Cédric	MCF / Directeur	Management

Article 2 : Monsieur **Cédric TERRET** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY

**MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION ENTRAINEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE
PARCOURS MONITORING ET FACTEURS HUMAINS EN SCIENCES DU SPORT ET
ACTIVITES PHYSIQUES – 1ère ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
Le Master : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **ENTRAINEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE**
Parcours : **MONITORING ET FACTEURS HUMAINS EN SCIENCES DU SPORT ET
ACTIVITES PHYSIQUES – 1ère année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
ARSAC	Véronique	PR / Responsable Mention EOPS	Physiologie
MORLIER	Julien	PR	Biomécanique
TERRET	Cédric	MCF / Directeur	Management

Article 2 : Monsieur **Cédric TERRET** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

MENTION MANAGEMENT DU SPORT

PARCOURS MANAGEMENT INTERNATIONAL DES PROJETS ET PRODUITS ACTION

SPORTS : SPORTS DE GLISSE – 1ère ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

Le Master : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**

Mention : **MANAGEMENT DU SPORT**

Parcours : **MANAGEMENT INTERNATIONAL DES PROJETS ET PRODUITS ACTION
SPORTS : SPORTS DE GLISSE – 1ère année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BONNET	Christophe	MCF / Responsable Mention MAN	Management
FALAIX	Ludovic	MCF / Responsable parcours MI2PAS	Management
TERRET	Cédric	MCF / Directeur	Management

Article 2 : Monsieur **Cédric TERRET** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION MANAGEMENT DU SPORT
PARCOURS MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SPORTIVES – 1ère ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
Le Master : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **MANAGEMENT DU SPORT**
Parcours : **MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SPORTIVES – 1ère année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BONNET	Christophe	MCF / Responsable Mention MAN	Management
MEZIANI	Yamina	MCF / Co-responsable Parcours MOS	Management
TERRET	Cédric	MCF / Directeur	Management

Article 2 : Monsieur **Cédric TERRET** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION MANAGEMENT DU SPORT
PARCOURS GOUVERNANCE DU SPORT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
– 1ère ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

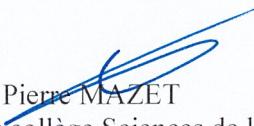
Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
Le Master : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **MANAGEMENT DU SPORT**
Parcours : **GOUVERNANCE DU SPORT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL – 1ère
année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BONNET	Christophe	MCF / Responsable Mention MAN	Management
HONTA	Marina	PU / Responsable Parcours GSST	Management
TERRET	Cédric	MCF / Directeur	Management

Article 2 : Monsieur **Cédric TERRET** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE
PARCOURS REHABILITATION ET PROMOTION DE LA SANTE PAR L'ACTIVITE
PHYSIQUE ADAPTEE – 1ère ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
Le Master : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE**
Parcours : **REHABILITATION ET PROMOTION DE LA SANTE PAR L'ACTIVITE**
PHYSIQUE ADAPTEE

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BOUNY	Pierre	MCF	APAS
TERRET	Cédric	MCF / Directeur	Management
WEISSLAND	Thierry	MCF / Responsable mention APAS	APAS

Article 2 : Monsieur **Cédric TERRET** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY

**MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION ENTRAINEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE
PARCOURS ACCOMPAGNEMENT A LA HAUTE PERFORMANCE SPORTIVE – 2ème
ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
Le Master : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **ENTRAINEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE**
Parcours : **ACCOMPAGNEMENT A LA HAUTE PERFORMANCE SPORTIVE – 2ème
année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
ARSAC	Véronique	PR / Responsable Mention EOPS	Physiologie
MORLIER	Julien	PR / Responsable parcours AHPS	Biomécanique
TERRET	Cédric	MCF / Directeur	Management

Article 2 : Monsieur **Cédric TERRET** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY

**MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION ENTRAINEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE
PARCOURS MONITORING ET FACTEURS HUMAINS EN SCIENCES DU SPORT ET
ACTIVITES PHYSIQUES – 2ème ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
Le Master : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **ENTRAINEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE**
Parcours : **MONITORING ET FACTEURS HUMAINS EN SCIENCES DU SPORT ET
ACTIVITES PHYSIQUES – 2ème année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
ARSAC	Véronique	PR / Responsable Mention EOPS	Physiologie
MORLIER	Julien	PR	Biomécanique
TERRET	Cédric	MCF / Directeur	Management

Article 2 : Monsieur **Cédric TERRET** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION MANAGEMENT DU SPORT
PARCOURS GOUVERNANCE DU SPORT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
– 2ème ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

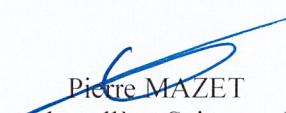
Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
Le Master : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **MANAGEMENT DU SPORT**
Parcours : **GOUVERNANCE DU SPORT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL – 2ème année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BONNET	Christophe	MCF / Responsable Mention MAN	Management
HONTA	Marina	PU / Responsable Parcours GSCT	Management
TERRET	Cédric	MCF / Directeur	Management

Article 2 : Monsieur **Cédric TERRET** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION MANAGEMENT DU SPORT
PARCOURS MANAGEMENT INTERNATIONAL DES PROJETS ET PRODUITS ACTION
SPORTS : SPORTS DE GLISSE – 2ème ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
Le Master : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **MANAGEMENT DU SPORT**
Parcours : **MANAGEMENT INTERNATIONAL DES PROJETS ET PRODUITS ACTION**
SPORTS : SPORTS DE GLISSE – 2ème année

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BONNET	Christophe	MCF / Responsable Mention MAN	Management
FALAIX	Ludovic	MCF / Responsable parcours MI2PAS	Management
TERRET	Cédric	MCF / Directeur	Management

Article 2 : Monsieur **Cédric TERRET** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION MANAGEMENT DU SPORT
PARCOURS MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SPORTIVES – 2ème ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
Le Master : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **MANAGEMENT DU SPORT**
Parcours : **MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SPORTIVES – 2ème année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BONNET	Christophe	MCF / Responsable Mention MAN	Management
MEZIANI	Yamina	MCF / Co-responsable Parcours MOS	Management
TERRET	Cédric	MCF / Directeur	Management

Article 2 : Monsieur **Cédric TERRET** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
MENTION ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE
PARCOURS REHABILITATION ET PROMOTION DE LA SANTE PAR L'ACTIVITE
PHYSIQUE ADAPTEE – 2^{ème} ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
Le Master : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Mention : **ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE**
Parcours : **REHABILITATION ET PROMOTION DE LA SANTE PAR L'ACTIVITE**
PHYSIQUE ADAPTEE – 2^{ème} année

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BOUNY	Pierre	MCF	APAS
TERRET	Cédric	MCF / Directeur	Management
WEISSLAND	Thierry	MCF / Responsable mention APAS	APAS

Article 2 : Monsieur **Cédric TERRET** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme